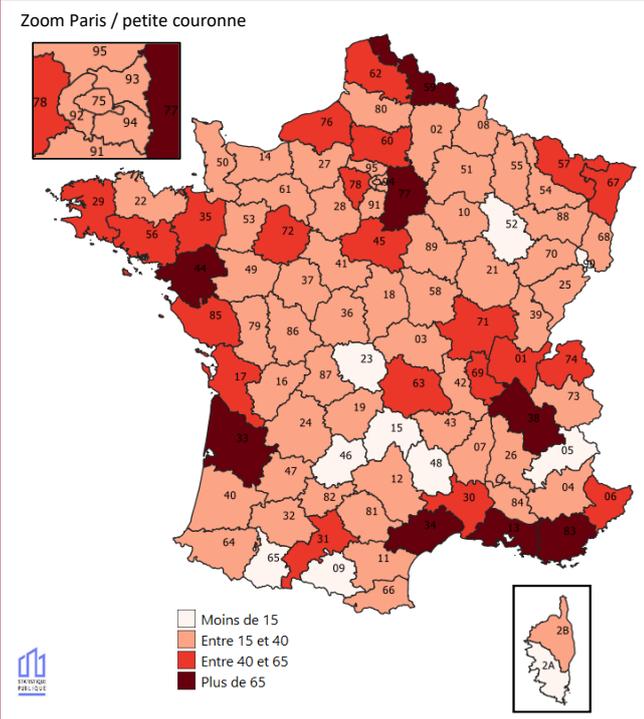


Les départements de France métropolitaine

Nombre de personnes tuées par an et par département en moyenne sur la période 2015-2019



En 2020, année fortement impactée par la pandémie de COVID 19, le **nombre de personnes tuées par département** varie dans un rapport de 1 à 30 (3 dans les Hautes-Alpes et 83 dans les Bouches-du-Rhône), avec une moyenne en France métropolitaine à 26 et une médiane à 25. Pour 46 départements, le nombre de personnes tuées est situé entre 15 et 30. Parmi les valeurs extrêmes, **vingt départements ont une mortalité inférieure à 15 personnes tuées** (départements peu densément peuplés). A l’opposé, **quatorze départements ont enregistré plus de 40 personnes tuées** ; ce sont des départements à composante urbaine forte. Un tiers des départements concentre 54 % du nombre de tués total.

Evolutions spécifiques 2020

Entre la moyenne sur la **période 2015-2019 et l’année 2020**, la mortalité a diminué de **- 25 % en France métropolitaine**. Elle a même diminué plus fortement dans 47 départements, alors qu’elle a augmenté dans cinq départements : Paris (+ 20 %), la Corrèze¹ (+ 10 %), la Vienne (+ 9 %), et dans une moindre mesure en Haute-Saône (+ 2 %) et dans l’Ain (+ 2 %).

Types d’accidents (2020)

Alors que **la part des piétons** dans la mortalité est de **15 % en Métropole**, elle dépasse un tiers dans les Hauts-de-Seine, les Ardennes, les Pyrénées-Orientales, le Val-de-Marne, la Manche, la Seine-Saint-Denis, l’Eure-et-Loir, la Haute-Corse et Paris. Elle est inférieure à 10 % dans 33 départements.

La part des **cyclistes**, qui représentent en moyenne **7 % des personnes tuées**, est supérieure à 15 % dans 10 départements. Le quart des cyclistes tués se concentre sur 8 départements. Par ailleurs, dans 23 départements aucun cycliste n’a été tué en 2020 et dans 26, un seul cycliste a trouvé la mort

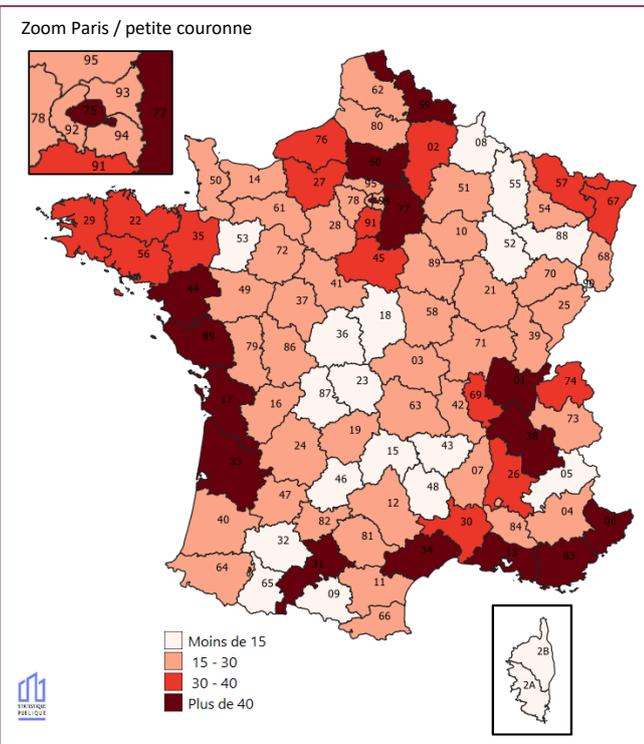
Les **usagers de deux-roues motorisés** représentent plus de 40 % des usagers tués dans 10 départements. Il s’agit à la fois de départements très urbains et d’autres plus ruraux.

32 % des personnes tuées le sont dans un accident impliquant un conducteur à l’**alcoolémie** supérieure ou égale à 0,5 g/l de sang. Pour 42 départements, un tiers des personnes tuées le sont dans un accident impliquant un conducteur alcoolisé.

En moyenne, **43 % des personnes tuées** le sont dans un accident impliquant un conducteur sous emprise **alcool et/ou stupéfiant**. Pour 31 départements, la moitié des personnes tuées le sont dans un accident impliquant un conducteur alcoolisé et/ou drogué.

18 % des personnes tuées sont âgées entre 18 et 24 ans ; et pour 17 départements, ce taux est supérieur à 25 %, principalement sur la moitié sud de la France.

Nombre de personnes tuées par département en 2020



¹ Nombre de personnes tuées dans ce département faible (moins de 20 accidents par an en moyenne) : les conclusions sont à nuancer.